



# DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16/04/2026

## NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 20

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

10/04/2026

Date d'affichage

10/04/2026

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-six, le seize avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique.

### Etaient présents :

Mme ARRIBE Isabelle, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, Mme BRUMAUD Véronique, M. CHABROUT Guy, M. DEQUIDT Alain, M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. DUPREY Pascal, Mme FITAS Isabelle, Mme GOUAILLARD Martine, M. LARRAS Henri, Mme LEMAGNEN Elianne, Mme LEURIDAN Corinne, Mme MAURIN Marina, M. MILANI Stéphane, M. ROCCA Enzo, Mme TISIOT Marie-Antoinette, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLACAMPA Martine, Mme WEISS Myriam

### Procuration(s) :

M. BOURDAA Philippe donne pouvoir à M. DUBOURTHOUMIEU Joël, M. CHANGEAT Yves donne pouvoir à M. BONNASSIOLLE Daniel, Mme LAMBLIN Mélie donne pouvoir à Mme VILLACAMPA Martine

### Etai(ent) absent(s) :

### Etai(ent) excusé(s) :

M. BOURDAA Philippe, M. CHANGEAT Yves, Mme LAMBLIN Mélie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme MAURIN Marina

Numéro interne de l'acte : DEL\_2026\_015

## Objet : ÉLECTION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DE NAY DANS LES STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET AUTRES ORGANISMES

Madame la Maire expose que le conseil municipal doit désigner ses délégués (article L 2121-33 du CGCT) qui siégeront dans les organes délibérants des établissements de coopération intercommunale (EPCI) et également dans les organismes dans lesquels la Commune est membre.

Ces délégués peuvent être :

- des membres du conseil municipal,
- des citoyens éligibles au conseil municipal de la commune (sauf pour les syndicats intercommunaux).

Les délégués sont élus au scrutin secret sauf décision contraire prise à l'unanimité.

Les structures intercommunales et les organismes auxquels la commune appartient sont :

Territoire d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (TE 64)	1 titulaire et 1 suppléant
SIVOM Autonomie de la Plaine de Nay	2 titulaires et 2 suppléants
Conseil syndical de la Maison BUR	4 délégués
Conseils d'écoles - école maternelle de la Fontaine d'Argent et école primaire Jules Ferry	1 délégué
Conseil d'administration du collège Henri IV	1 délégué et 1 suppléant
Conseil d'administration du lycée Paul REY	1 délégué et 1 suppléant
OGEC l'Estibet (École Ste Elisabeth et Lycée-collège Saint Joseph)	1 délégué et 1 suppléant
Association Bastides 64 et fédération des bastides d'Aquitaine	3 délégués (dont au moins 1 membre du conseil municipal) et 3 suppléants
Assemblée spéciale de la SPL des Pyrénées-Atlantiques (Groupe SEPA)	1 délégué
Correspondant défense	1 conseiller désigné

Pour les syndicats de communes, l'assemblée accepte à l'unanimité de procéder à l'élection des délégués à main levée.

#### **CECI ETANT EXPOSE,**

**Sont élus dans les conditions suivantes :**

Structures	Délégués élus	Nombre de voix obtenues
Territoire d'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (TE 64)	Titulaire : Yves CHANGEAT Suppléant : Guy CHABROUT	23
SIVOM Autonomie de la Plaine de Nay	2 titulaires : Monique TRIEP-CAPDEVILLE et Marina MAURIN 2 suppléantes : Marie-Antoinette TISIOT et Elianne LEMAGNEN	23
Conseil syndical de la Maison BUR	Monique TRIEP-CAPDEVILLE Marina MAURIN, Guy CHABROUT et Yves CHANGEAT	23

Mme la Maire propose que pour les organismes le vote ait lieu à main levée. A l'unanimité, cette proposition est acceptée.

Il est alors procédé à l'élection des représentants de la Commune dans les organismes.

#### **CECI ETANT EXPOSE,**

**Sont élus dans les conditions suivantes :**

Structures	Représentants élus	Nombre de voix obtenues
Conseils d'écoles - école maternelle de la Fontaine d'Argent et école primaire Jules Ferry	Déléguée : Martine VILLACAMPA Suppléante : Mélie LAMBLIN	23
Conseil d'administration du collège Henri IV	Déléguée : Marina MAURIN Suppléante : Martine VILLACAMPA	23
Conseil d'administration du lycée Paul REY	Déléguée : Marina MAURIN Suppléante : Martine VILLACAMPA	23
OGEC l'Estibet (École Ste Elisabeth et Lycée-collège Saint Joseph)	Déléguée : Martine VILLACAMPA Suppléante : Isabelle ARRIBE	23
Association Bastides 64 et fédération des bastides d'Aquitaine	3 délégués : Guy CHABROUT, Martine VILLACAMPA et Martine GOUAILLARD 3 suppléants : Daniel BONNASSIOLLE, Henri LARRAS et Enzo ROCCA	23
Assemblée spéciale de la SPL des Pyrénées-Atlantiques (Groupe SEPA)	1 déléguée : Marina MAURIN	23
Correspondant défense	1 conseiller désigné : Daniel BONNASSIOLLE	23

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à NAY  
Le Maire,  
Monique TRIEP-CAPDEVILLE  
Signé MTC